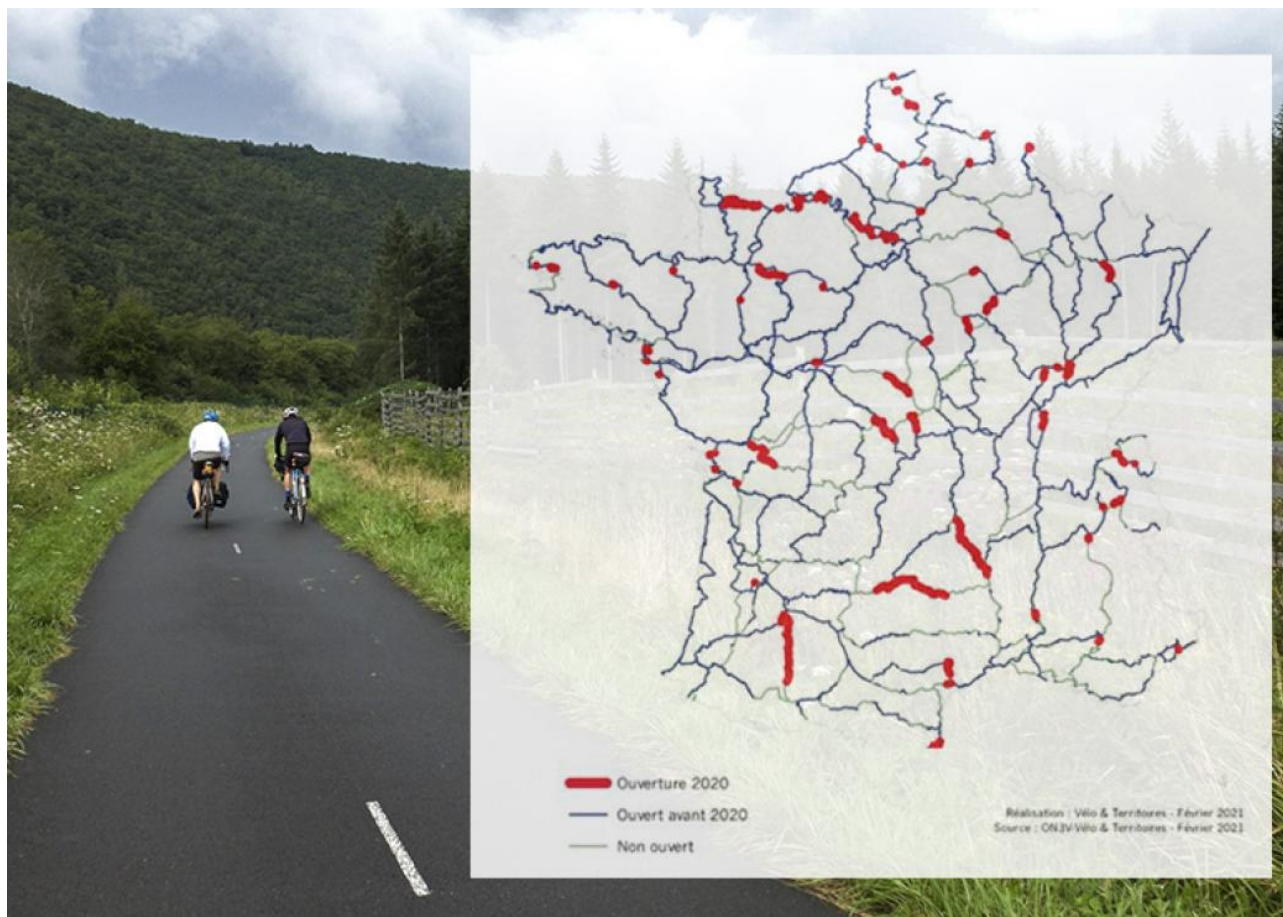


Extension record des itinéraires vélo en 2020

Publié le 4 mars 2021, par Anne Lenormand / Localtis

1.784 km d'itinéraires ont été ouverts en 2020 sur le schéma national des Véloroutes et les schémas locaux, soit une hausse de 165% par rapport à 2019 et un rythme inédit jusqu'à présent, selon les chiffres publiés ce 4 mars par le réseau de collectivités Vélo et Territoires, coordonnateur du réseau national cyclable.



"165% d'ouvertures en plus que l'année dernière sur le [schéma national des Véloroutes](#) et les schémas locaux en 2020, une progression jamais vue !, se réjouit Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo & Territoires, à l'occasion de la publication des [chiffres 2020](#) du réseau national cyclable, dont son association assure la coordination. Ces excellents chiffres montrent que les collectivités ciblent résolument leurs investissements vers des aménagements cyclables structurants."

Près d'un tiers de réalisations en site propre

1.784 km d'itinéraires cyclables ont ainsi été ouverts en 2020 – 1.241 km d'itinéraires nationaux, dont 200 km d'EuroVelo, et 543 km d'itinéraires régionaux, départementaux et intercommunaux – contre seulement 672 km au total en 2019. 31% des réalisations 2020 l'ont été en site propre et 69% en site partagé. Sur les 25.587 km inscrits au schéma national des Véloroutes, 18.848 km sont désormais ouverts, dont 45% en site propre.

Les réalisations de l'an dernier ont porté le taux d'ouverture de 69% au 1er janvier 2020 à 74% au 1er janvier 2021. 70% des aménagements réalisés en 2020 sont inscrits au schéma national des Véloroutes - 37 projets sur les 194 lauréats du troisième appel à projets Fonds mobilités actives – Continuités cyclables concernent un aménagement du schéma national des Véloroutes, rappelle d'ailleurs Vélo & Territoires.

Dix itinéraires EuroVelo traversent la France. Ils représentant 8.806 km au total, dont 8.149 km sont ouverts au 1er janvier 2021, soit un taux de réalisation de 92,5%. Sur ces grands itinéraires cyclables, périodes de confinement exclues, le nombre de passages de vélos a augmenté de 21% en 2020.

Quatorze départements ont ouvert plus de 50 km sur leur propre schéma cyclable

Quatorze départements ont ouvert plus de 50 km sur leur schéma départemental en 2020, relève encore Vélo & Territoires. Il s'agit de l'Aveyron (223 km), du Calvados (163 km), de la Haute-Loire (154 km), du Gers (87 km), du Cher (74 km), de l'Hérault (65 km), de l'Indre (64 km), de la Dordogne (61 km), des Deux-Sèvres (56 km), du Nord (56 km), du Maine-et-Loire (56 km), du Pas-de-Calais (55 km), des Pyrénées-Orientales (54 km) et de la Côte d'Or (50 km).

Devant les régions Normandie (260 km) et Auvergne-Rhône-Alpes (201 km), c'est l'Occitanie qui a connu le plus de kilomètres ouverts en 2020 (452 km). Les schémas régionaux des véloroutes de Bourgogne-Franche-Comté (87%), Pays de la Loire (83%) et Bretagne (74%) étaient les plus avancés l'an passé, alors que ceux de la Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie étaient ouverts respectivement à 73%, 65% et 40%. Vélo & Territoires publiera en juin prochain des atlas vélo régionaux qui proposeront une analyse détaillée par région.

Porter à 500 millions d'euros par an le Fonds mobilités actives

"6.739 km d'itinéraires nationaux restent à réaliser, dont 658 km d'EuroVelo, pour tenir le cap de la France à vélo 2030", souligne encore l'association. "L'objectif d'achever la réalisation des itinéraires du schéma national des Véloroutes à horizon 2030 est ambitieux, mais tenable si les dispositifs financiers soutiennent la capacité des territoires à intervenir sur la réalisation d'infrastructures cyclables", insiste-t-elle.

"En pleine loi Climat et Résilience et alors que la Convention citoyenne et le Haut Conseil pour le climat prônent des mesures plus ambitieuses pour décarboner nos mobilités et respecter nos -40% d'émissions en 2030, la France a besoin d'investir 2 milliards d'euros chaque année dans le vélo, estime Chrystelle Beurrier. Ces montants, ce sont bien sûr majoritairement les collectivités qui vont les investir, et en priorité sur le maillage structurant. Pour accompagner ne serait-ce que 25% de cet effort, nous insistons collectivement pour que le Fonds mobilités actives soit porté à 500 millions d'euros par an contre 50 millions d'euros aujourd'hui."